



JULIE LAERNOES

Députée de la 4^e circonscription de Loire-Atlantique

**UN AN D'ACTION
EN VOTRE NOM**



1 an de combats menés pour l'écologie et la justice sociale

Les dossiers parlementaires suivis

- » Projet de loi de protection du pouvoir d'achat
- » Programmation des finances publiques 2023-2027
- » Projet de loi de finances pour 2023
- » Présidence française de l'UE
- » Politique énergétique de la France
- » Projet de loi d'accélération des énergies renouvelables
- » Accords de coopération entre la France et les Pays-Bas
- » Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (retraites)
- » Projet de loi d'accélération du nucléaire
- » Politiques publiques de la rénovation thermique
- » Proposition de loi visant à régulariser le PLUi du Bas Chablais
- » Proposition de loi relative aux services express régionaux métropolitains

Aujourd'hui, cela fait un an que vous m'avez fait l'honneur de m'élire députée de notre 4^e circonscription de Loire-Atlantique. Un an donc que j'ai franchi les portes de l'Assemblée nationale, non sans ressentir le poids des responsabilités, pour vous représenter et défendre le projet de transformation écologique et sociale pour lequel vous m'avez élue.

À cette occasion, je voudrais vous remercier pour votre soutien et votre confiance, vous faire part de mon souhait de revenir avec vous sur cette première année de mandat particulièrement dense.

En effet, lors de la campagne électorale, je me suis engagée à vous rendre régulièrement compte de mon travail d'élue, en toute transparence. Et c'est le sens ici de ce bilan synthétique de mon activité parlementaire, à l'Assemblée nationale et sur le terrain en Loire-Atlantique.

Crise énergétique, inflation, pouvoir d'achat, retraites, égalité femme/homme, soutien aux collectivités territoriales, accès aux services publics, transition énergétique et mobilité durable, grands projets européens : que de sujets sur lesquels je me suis pleinement engagée pour améliorer notre quotidien, pour résorber les fractures et les injustices sociales, pour protéger le climat et anticiper notre avenir commun face aux bouleversements déjà causés par son réchauffement.

Des combats menés avec mon groupe Écologiste et l'ensemble des élu-e-s de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, face à la brutalité sociale et l'inaction climatique d'Emmanuel Macron, de son gouvernement et de ses député-e-s.

Julie Laernoès



Le gouvernement et la tentation autoritariste

Quand je regarde dans le rétroviseur de cette première année, je souhaite revenir sur l'un des faits qui m'a le plus marquée : l'attitude exécrable du pouvoir exécutif vis-à-vis du pouvoir législatif, et en particulier de l'opposition de gauche.

Après le revers aux élections législatives de l'année dernière, le Président avait promis de redonner toute sa place au Parlement dans le processus démocratique. Pourtant, et vous l'avez vous-même constaté, il n'en est rien aujourd'hui. Emmanuel Macron ordonne et son gouvernement continue de contourner, par tous les moyens possibles, le débat parlementaire. C'est d'ailleurs la première fois qu'une cheffe de gouvernement ne se soumet pas au vote de confiance de l'Assemblée. À chaque désaccord entre nous et l'exécutif, le gouvernement impose de manière brutale ses réformes antisociales et anti-climat, en se servant de toutes la palette d'armes, certes légales, mais antidémocratiques, qui sont à sa disposition. Le recours excessif à l'article 49.3 ou encore la réforme des retraites en sont la meilleure démonstration.

Ce coup de force permanent est absolument délétère, tant il aggrave la crise démocratique et nourrit la fracture de confiance entre citoyens et politique.

Ce ne sont pas les oppositions qui mettent à mal la stabilité des institutions, mais le Président et son gouvernement.

Mais le plus grave, c'est le manque d'écoute et le refus de dialogue du Président, considérant qu'il a, lui seul, une légitimité. Emmanuel Macron oublie qu'il a été élu grâce aux voix de la gauche, pas par adhésion à ses idées, mais pour faire barrage à celles nauséabondes de l'extrême droite. Et la manière dont il fait fi de ce contexte, qui plus est, en entretenant un confusionnisme entre la gauche et l'extrême-droite, est absolument honteuse. En agissant de la sorte, le Président et son camp dévoient la notion de « front républicain » et se font le marchepied, pas seulement de la banalisation, mais de l'institutionnalisation de l'extrême-droite. Et les digues sautent une par une : refus de consignes de vote au second tour des législatives, élections de députés RN aux fonctions clés de l'Assemblée, main tendue au groupe de Marine Le Pen sur les projets de loi.

Le camp présidentiel ne distingue plus ses adversaires des ennemis de la démocratie, et laisse ces derniers entrer par la grande porte. C'est irresponsable et dangereux !



La NUPES à l'Assemblée, un collectif précieux à faire perdurer

Cette première année de mandat représente aussi le premier anniversaire de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES). C'est pourquoi, il m'apparaissait important de dresser un premier bilan de cette union inédite de la gauche et de l'écologie, au niveau national, comme au niveau local.

Lancée pour les législatives de 2022 afin d'élire un maximum de député-e-s de gauche et écologiste, face au projet autoritaire, antisocial et d'inaction climatique d'Emmanuel Macron, cette alliance a avant tout soulevé un formidable élan d'espoir. Et un an après, nous sommes aujourd'hui 151 député-e-s, issu-e-s de mouvements de gauche et de l'écologie qui ne se parlaient plus depuis 25 ans, qui cheminent ensemble pour changer nos vies et garantir un avenir soutenable à nos enfants.

D'après les editorialistes politiques, la NUPES serait dans un état déplorable, minée par de nombreux conflits, des désaccords et des querelles de personnes. Mais la réalité est différente de l'intérieur, à l'Assemblée, et je peux en témoigner. En effet, malgré des styles différents et quelques désaccords politiques, certes, un vrai travail et engagement collectif se réalisent pour contrer la politique du Président et proposer des alternatives solides.

Depuis un an, nous tenons sans faute chaque mardi, une réunion de l'intergroupe, pour coordonner notre action commune. Dans l'hémicycle, nous sommes soudés contre les projets de loi du gouvernement. Ce fût notamment le cas pour la loi sur le pouvoir d'achat, ou bien encore sur les textes budgétaires.

Autre exemple très parlant mais peut-être moins remarqué sur le nucléaire. Un sujet sur lequel nous sommes pourtant en désaccord, chez les écologistes, avec les communistes. Eh bien nous avons su respecter les positions de chacun et refuser de donner de l'eau au moulin sur nos divisions à nos détracteurs afin de concentrer nos efforts pour mener ensemble le combat pour la préservation de notre système de sûreté nucléaire.

Et bien sûr, la réforme des retraites, pour laquelle, outre le combat parlementaire, notre coalition s'est montrée capable de mener une formidable campagne de mobilisation, avec des meetings communs partout en France, impliquant l'ensemble de nos forces vives dans les territoires.



La NUPES en Loire-Atlantique

Dans ma circonscription, c'est ce que nous faisons aussi pour renforcer la dynamique locale de la gauche et des écologistes en Loire-Atlantique.

Depuis un an, nous avons pérennisé ce lien qui unit les militant·e·s des différents partis de la NUPES et les associations politiques locales, mais aussi les citoyen·ne·s qui veulent s'investir sur des sujets locaux ou nationaux. Nous nous retrouvons régulièrement pour débattre et coordonner l'organisation d'actions et événements pour faire vivre la participation citoyenne. Comme l'Assemblée de circonscription, que nous avons lancé en mars dernier pour aborder les enjeux et problématiques du territoire, et construire ensemble les réponses qui peuvent y être apportées. Il est primordial pour moi de conserver et d'approfondir ce lien avec l'ensemble des militant·e·s, comme avec les habitant·e·s, afin de pouvoir porter vos revendications. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement celles et ceux qui s'impliquent dans cette dynamique et qui participent à renforcer la NUPES localement. Je remercie également les habitant·e·s qui nourrissent mon action parlementaire.

C'est dans cette volonté de proximité, de dialogue permanent et de renforcement de la dynamique locale de la NUPES, que j'ai ouvert une permanence parlementaire

en début d'année à Rezé et que je viens de lancer des apéros-débats dans toutes les communes de la circonscription.



La coalition des forces politiques et citoyennes de la gauche et de l'écologie continue de se construire chaque jour dans sa diversité. Nous continuerons à faire en sorte de résister aux dissensions, locales comme nationales, de ne pas alimenter les polémiques pour ne pas trahir vos attentes et ne pas vous décevoir. Nous avons un enjeu majeur : celui de construire cette alternative crédible commune pour 2027, que vous puissiez voter avec envie et espoir et plus par défaut ou désespoir !



La bataille pour sauver nos retraites

La réforme des retraites est et restera le fait politique majeur de cette première année de la nouvelle législature. Avec l'ensemble de la NUPES, nous nous sommes battus jusqu'au bout pour faire tomber cette réforme extrêmement injuste, extrêmement dangereuse pour notre pacte social, et parfaitement ignorante de nos vies, de nos réalités.

Alors que tous les syndicats étaient unis, que les français-e-s ont manifesté en masse, le gouvernement a, pendant plus de 3 mois, propagé une salve de mensonges et surtout maltraité le débat parlementaire pour imposer coûte que coûte sa réforme.

Car oui, le gouvernement a ouvertement menti, du début jusqu'à la fin, dans le seul but de réduire à peau de chagrin notre modèle social. Non, le système des retraites n'est pas en danger.

C'est le Conseil d'orientation des retraites qui l'a dit. Non, notre espérance de vie n'est pas en constante augmentation et cela ne justifie pas qu'on travaille plus longtemps. C'est notre productivité qui est en constante augmentation. En revanche, notre espérance de vie stagne et l'espérance de vie en bonne santé se réduit. La réforme va-t-elle protéger les femmes ? Certainement pas ! Le report de l'âge légal à la retraite pénalise toutes les femmes, et notamment les plus précaires, en raison de leurs salaires plus faibles et de leurs carrières hachées.

Mais le pouvoir a bien fini par constater que ses mensonges ne fonctionnaient pas et qu'il était minoritaire dans tout le pays. Et plutôt que de retirer sa réforme, il a ajouté la brutalité institutionnelle à la brutalité sociale.

Car oui, le gouvernement n'a pas hésité à recourir à l'article 47-1 de la Constitution, afin de limiter et contraindre les débats parlementaires de manière disproportionnée tout en affirmant que c'est nous qui faisons de l'obstruction. Puis, il a dégainé l'article 49.3 pour faire passer le texte sans vote, provoquant ainsi une crise sociale, politique et institutionnelle sans précédent. Pire, tellement isolé, acculé et obstiné, il a même cherché à contrôler la colère légitime du peuple par l'autorité et la répression. Utiliser nos forces de sécurité intérieure comme réponse aux demandes sociales n'est pas acceptable dans une démocratie !

Après les meetings, manifestations et notre combat en hémicycle, cette tentative de passage en force, via le 49.3, a renforcé encore davantage notre détermination à continuer le combat. Nous avons donc soutenu et voté la motion de censure transpartisane du groupe LIOT. Une censure du gouvernement qui ne s'est jouée qu'à 9 voix seulement, démontrant combien il est fragile, affaibli, et a perdu toute légitimité.

Nous n'avons pas non plus hésité à contester la réforme devant le Conseil constitutionnel. Cependant, les Sages



n'ont pas considéré que les dispositions législatives du texte comportaient un caractère inconstitutionnel. Et nous respectons cette décision JURIDIQUE, mais d'un point de vue POLITIQUE, c'est encore à nous de nous prononcer, ce qui n'a jamais été le cas. Et nous restons convaincus que cette réforme est injustifiée, totalement injuste et particulièrement violente.

Aujourd'hui, la loi est promulguée et il faut le dire, elle commencera bientôt à produire ses effets mortifères sur des millions de travailleuses et de travailleurs. Mais nous ne désespérons pas de pouvoir, d'une manière ou d'une autre, l'abroger, comme nous avons tenté de le faire à l'occasion de la journée d'initiative parlementaire du groupe LIOT. Mais là encore, les magouilles et transgressions de la Constitution du camp présidentiel n'auront pas permis à la représentation nationale de s'exprimer...

Cette séquence nous conforte sur le fait qu'aujourd'hui, les institutions de la Ve République, telle qu'on les connaît, sont obsolètes et qu'il est urgent de les transformer. Ce à quoi nous avons assisté ces derniers mois, ce n'est ni plus ni moins qu'une restriction historique du rôle du Parlement et la disparition progressive des contre-pouvoirs. Alors que l'extrême-droite, reine du silence pour défendre nos acquis sociaux, est aux portes du pouvoir, les agissements du pouvoir actuel, consistant à tordre tous les principes de la Constitution, sont en train de créer un précédent qui pourrait bien nous coûter très cher à l'avenir...

Ce déni de la démocratie sociale et cette réforme des retraites, qui traduit un modèle politique productiviste et néolibéral d'un autre temps, ne font qu'accroître notre opposition à la politique d'Emmanuel Macron et notre volonté de gagner en 2027.

Mais pour y arriver, nous devons nous mettre au travail. Car au-delà de notre ambition d'abroger cette réforme, nous devons construire un nouveau mouvement social plus large, avec des milliers de citoyennes et citoyens, acteurs associatifs, syndicaux, environnementaux et politiques pour dessiner concrètement cet autre projet de société, auquel nous aspirons, où est donnée la priorité aux ruptures écologiques et sociales et qui prenne en compte les réalités de chacun-e, et notamment de nos concitoyen-ne-s les plus en difficultés.





Pour une Europe du concret pour répondre à nos défis climatiques

Un autre engagement qui me tenait à cœur pour cette première année de mandat était de m'investir sur les sujets européens. Ainsi, j'ai non seulement été désignée Présidente du groupe d'amitié France/Pays-Bas, mais j'ai également intégré la commission des affaires européennes. Dans cette commission, j'ai mené une mission d'information portant sur les suites de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Il nous faut plus d'Europe, mais une Europe résolument sociale et détachée du marché unique et du libéralisme, qui doit être renforcée par des compétences partagées dans le social et dans la santé. La crise du Covid-19 a démontré la capacité de l'Europe à agir en temps de crise. Mais pour continuer sur cette lancée, il faut procéder à une révision des traités européens, en tirant les leçons de l'échec du traité constitutionnel européen en 2005. Sur ce sujet, la gauche de l'époque s'était divisée, mais parce que le projet d'Europe qui était dessiné était une Europe de la concurrence et de la compétition.

Il nous faut une Europe concrète, pour répondre aux grands défis climatiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés. L'Europe doit surmonter sa doctrine libérale, qui l'a éloignée des citoyens.

L'Union européenne ne peut plus être seulement un grand marché, elle doit se réinventer et conduire des politiques tournées vers une transition écologique juste et sociale. Aussi bien sur la scène internationale que face aux grandes multinationales, c'est avec l'Europe, grâce à son poids sur la scène internationale, que nous pouvons peser et mener les combats pour plus d'écologie et de justice sociale.

C'est en ce sens qu'avec mon co-rapporteur issu de la majorité, Pierye-Alexandre Anglade, Président de la commission des affaires européennes, nous avons fait adopter une proposition de résolution européenne transpartisane appelant à une réforme institutionnelle de l'UE et à la révision des traités européens.

- › Membre de la commission des affaires européennes
- › Présidente du groupe d'amitié France/Pays-Bas
- › Rapporteuse de la mission d'information sur les suites de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe



Mon engagement pour transformer notre modèle énergétique

L'essentiel de mon travail législatif ces derniers mois s'est concentré sur l'énergie. La guerre en Ukraine et la montée en flèche de nos factures énergétiques ont bousculé nos travaux législatifs. Je me suis battue avec ferveur pour porter le triptyque énergétique : sobriété, efficacité et énergies renouvelables.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et remédier à notre vulnérabilité énergétique, le seul modèle énergétique soutenable doit être fondé sur une sobriété juste, un investissement massif dans l'efficacité énergétique et un développement territorial des énergies renouvelables.

► Loi pouvoir d'achat

En juillet dernier, la loi sur le pouvoir d'achat a été le reflet de la politique antisociale et anti-climat du gouvernement. Plutôt que d'investir massivement dans les économies d'énergies, indispensables pour faire face aux difficultés d'approvisionnement et baisser les factures, le gouvernement a organisé, dans ce texte, la relance des centrales à charbon et l'installation accélérée de nouveaux terminaux méthaniers flottants pour augmenter les capacités d'importation des énergies fossiles les plus sales, notamment le gaz de schiste américain. Compte tenu de la flambée inévitable des prix des énergies fossiles, cette stratégie entretient notre vulnérabilité énergétique et sociale, et perpétue des écocides sous couvert de pouvoir d'achat. Nous avons tenté de faire revenir à la raison le gouvernement sur cette relance du charbon, en vain. J'ai toutefois réussi, pour soutenir le pouvoir

d'achat des ménages et les protéger contre les abus, à faire inscrire dans la loi le remboursement des doublons de frais d'incident bancaire, mais aussi des sanctions pour les banques qui ne remboursent pas les consommateurs victimes de fraudes. Malgré cela, cette loi, adoptée avec les voix de l'extrême-droite, est une bombe à retardement sociale et climatique !





► **Projet de loi énergies renouvelables**

En décembre, nous avons examiné la loi relative aux énergies renouvelables (EnR), une loi sur laquelle notre groupe Écologiste s'est abstenu tant ce texte manquait d'ambition pour la transition énergétique et le climat. Son application ne permettra pas d'accélérer le développement des EnR pour sécuriser notre avenir énergétique et faire baisser durablement les prix de l'énergie. Pourtant, avec mes collègues écologistes, nous avons défendu des propositions pour réellement accélérer les EnR, pour lesquels nous accusons un criant retard. Des amendements pour introduire une planification territoriale des renouvelables, privilégier les installations sur des zones déjà artificialisées et respecter la biodiversité, et pour intégrer les installations photovoltaïques dans les aides à la rénovation énergétique des bâtiments.

Malgré des débats intenses, rares sont nos propositions qui ont été retenues. Nous regrettons que le camp présidentiel ait refusé toutes ces propositions consensuelles et nécessaires pour permettre un développement soutenable et rentable des énergies renouvelables.

Aveuglé par le mythe du nucléaire triomphant, le gouvernement n'a malheureusement toujours pas saisi l'enjeu majeur d'accélérer la production des énergies renouvelables.

► **Projet de loi nucléaire**

En mars, vint le temps du projet de loi d'accélération du nucléaire, qui par symétrie avec le projet de loi énergies renouvelables, n'était que censé lever d'éventuelles contraintes d'ordre procédural. Pourtant, et contrairement à la loi EnR, cette loi est devenue une véritable loi programmatique, actant une relance du nucléaire à marche forcée.

En tant que cheffe-de-file du groupe Écologiste sur ce texte, j'ai tenté d'endiguer cette relance, en dénonçant les mensonges du gouvernement, et le mettant face à ses contradictions et aux déboires de la filière nucléaire. J'ai défendu de nombreux amendements pour l'obliger à nous répondre sur les liens de l'industrie nucléaire française avec la Russie ; pour dénoncer les impacts néfastes sur l'environnement des centrales, chiffres et études à l'appui ; pour montrer l'inadaptation des centrales dans un contexte de réchauffement climatique, de diminution de la ressource en eau. Mais le gouvernement est resté muet. Pire, dans sa mégalomanie atomique, il instrumentalise le climat pour tenter de sauver cette industrie nucléaire à la dérive...

Mais le nucléaire ne sauvera pas le climat.

Alors que nous avons 7 ans pour agir, leurs nouveaux réacteurs ne verront pas le jour avant 2037 au plus tôt. Affirmer le contraire c'est tout simplement mentir. S'égarer dans le nucléaire retarde toujours davantage l'indispensable transition énergétique et maintient notre dépendance aux énergies fossiles.



Ce texte, le gouvernement a réussi à le faire adopter, avec les voix de l'extrême-droite, avec ceux qui nient encore la réalité du réchauffement climatique et prônent le démantèlement des énergies renouvelables. Seule victoire pour nous, le rejet massif du projet de démantèlement de l'un des principaux acteurs de la sûreté l'IRSN. Réduire au silence l'expert de la sûreté nucléaire dans un contexte de changement climatique et de vieillissement des centrales était absolument irresponsable et inconscient. Et heureusement, une majorité de député·e·s l'a très clairement fait savoir au gouvernement.

► Commission d'enquête sur la souveraineté énergétique

Cette séquence énergétique a également été marquée par la tenue d'une commission d'enquête sur la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France, qui s'est déroulée de novembre 2022 à avril 2023.

Pour nous écologistes, qui travaillons depuis des années à des propositions sérieuses pour transformer notre modèle énergétique, afin de faire baisser nos factures et protéger les plus modestes et le climat, il était totalement inconcevable de ne pas s'impliquer dans cette commission. D'autant plus que nous avons vite identifié le réel objectif politique de cette commission. Le président (LR) et le rapporteur (LREM) de cette commission ont défendu une vision résolument pronucléaire, et ont

cherché à étayer tous les lieux communs du lobby nucléaire dans les débats publics. Tout cela pour faire croire que, comme dans les années 70, la France devrait son indépendance au nucléaire et qu'à cause des écologistes, nous avons perdu le nucléaire et donc notre indépendance. Et que grâce à sa relance, nous sauverions le climat tout en continuant à produire, consommer, gaspiller de la même manière qu'avant.

Mais en tant que vice-présidente de cette commission, je n'ai pas lâché pour dénoncer ces conclusions éhontées.

J'ai voté contre le rapport indécent de la commission et ai rédigé une riche contribution afin de débunker les contre-vérités et démontrer, sur la base de faits, pourquoi la filière nucléaire n'a eu besoin de personne pour s'auto-détruire, pourquoi c'est elle qui nous fragilise et pourquoi il nous faut impérativement réinterroger notre modèle de société et tendre vers la sobriété et l'efficacité pour sortir des énergies fossiles et préserver le climat.

Cette contribution est disponible sur le site de l'Assemblée nationale, ou sur mon site web : www.julielaernoès.eu

Cette commission d'enquête, c'est :

88 **6** mois de travaux
personnes auditionnées
& 150 heures d'auditions



➤ Mission d'information sur la rénovation énergétique des bâtiments

Au-delà des modes de production de l'énergie, le premier levier indispensable de la transition énergétique est la réduction des consommations. La mesure d'efficacité énergétique la plus urgente : c'est la rénovation énergétique. Pourtant, nous échouons depuis 15 ans à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en la matière.

Aussi pour comprendre cet échec, les commissions du développement durable et des affaires économiques de l'Assemblée nationale ont lancé début avril une mission d'information commune sur la rénovation, pour laquelle j'ai été désignée rapporteure.

Son objectif est de formuler de nouvelles propositions pour enfin massifier les rénovations. Nous avons déjà auditionné de nombreux responsables politiques, associatifs et administratifs, ainsi que les différents acteurs du secteur. Au-delà du manque d'investissement financier, ce qui ressort des auditions, ce sont la complexité des dispositifs d'aide et le manque d'accompagnement des ménages. Mais aussi, les effets d'aubaine, arnaques ou fraudes, qui minent la confiance dans ces mêmes dispositifs.

Nous rendrons nos conclusions et nos recommandations fin juillet.

➤ La loi de programmation quinquennale sur l'énergie et le climat (LPEC)

Dans les prochains mois, nous serons enfin amenés à élaborer et débattre d'une loi de programmation sur l'énergie et le climat, pour fixer notre feuille de route collective afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique.

Les écologistes seront pleinement mobilisés pour que les piliers de cette feuille de route reposent sur l'efficacité énergétique, la sobriété et le déploiement massif des énergies renouvelables.

Je suis pour ma part déjà pleinement engagée dans l'élaboration de cette programmation, puisque j'ai été choisie parmi les écologistes pour participer aux travaux de concertations lancés par le gouvernement sur le volet de l'efficacité énergétique.

Je ne manquerai pas de vous partager l'avancée de ces travaux autour de cette loi, indispensable pour notre avenir.





Égalité femme/homme : un combat à remettre au cœur du débat public !

J'ai été émue et fière, le 24 novembre 2023, de voter en faveur de l'inscription du droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) dans la Constitution, pour protéger ce droit inaliénable des femmes à disposer de leur propre corps.

Si ce droit est déjà inscrit dans la loi grâce à la loi Veil, il est aujourd'hui extrêmement important de l'inscrire dans notre Constitution au regard du regain de mobilisation en France de celles et ceux qui veulent faire reculer les droits des femmes. De plus, les reculs du droit à l'IVG un peu partout dans le monde, comme aux Etats-Unis ou en Hongrie récemment, peuvent nous faire craindre que cet acquis pourrait dans le futur être remis en question. L'adoption de cette loi constitue donc une victoire historique et un vecteur d'espoir pour toutes celles et ceux qui se battent encore aujourd'hui pour obtenir ou maintenir ce droit.

Je souhaite à cette occasion saluer l'engagement féministe de Mélanie Vogel, sénatrice écologiste, qui est la première à avoir défendu haut et fort cette proposition de loi au Sénat, où elle avait été rejetée à 17 voix près par une majorité de droite. Sans elle, cette avancée n'aurait très certainement pas encore vu le jour aujourd'hui.

Le combat féministe est non seulement une question d'égalité mais aussi un élément clé pour un avenir durable. Ce n'est donc pas un hasard si je suis engagée politiquement chez les écologistes qui portent l'égalité femme/homme comme une valeur fondamentale. Notre groupe à l'Assemblée nationale est d'ailleurs le seul groupe à compter une majorité de femmes.

Mais le combat féministe est loin d'être terminé, les violences et les inégalités ne se réduisent pas.

Au contraire, elles persistent et risquent de s'accroître avec la réforme des retraites notamment. Et c'est pour cela qu'il est absolument fondamental que nos voix pèsent autant que celles des hommes dans le débat politique, et pas seulement...





Une casse de la santé publique de plus en plus visible dans nos territoires

Alors même que notre système de santé vient tout juste d'affronter une pandémie, il n'échappe pas à la casse organisée de nos services publics. La situation de notre système de soin est terriblement en danger.

Durant mes nombreux déplacements sur le terrain, j'ai pu constater l'épuisement de nos personnels des hôpitaux. Des témoignages et des constats toujours plus alarmants. Toutes et tous déplorent un dysfonctionnement structurel de l'hôpital, un manque de moyen et de reconnaissance, et ainsi une perte de sens et un manque d'attractivité du secteur. Cette situation entraîne de mauvaises conditions de travail, une pénurie de soignants et de médecins, et donc un engorgement des services qui met en souffrance autant le personnel que les patient.e-s.

La crise est grave et on se retrouve dans une forme de cercle vicieux ! La gestion libérale de nos établissements de santé ne permet pas d'offrir un accès aux soins à tou-te-s ainsi que des conditions de travail dignes aux personnels. Nous en sommes arrivés à un stade où nous demandons l'impossible au personnel soignant et administratif : celui de trier les patient.e-s. Cette situation est absolument inacceptable. Et depuis presque 30 ans, les gouvernements successifs

ont entretenu cette casse de l'hôpital et de notre système de santé publique.

Ce constat s'applique à tous les secteurs de la santé, mais j'ai pu l'observer plus vivement encore en visitant l'Hôpital Saint-Jacques et le Centre Hospitalier Georges Daumézon, les deux hôpitaux psychiatriques présents sur la circonscription. La psychiatrie en France est le parent le plus pauvre de la médecine ; le nombre de rapports, d'enquêtes et d'analyses sur l'état de la psychiatrie et de la pédopsychiatrie ne se compte plus.

Et pour autant, les services d'accueil continuent de voir des lits se fermer. La Loire-Atlantique a perdu depuis novembre 2022 près de 50 lits et ces fermetures vont continuer de s'étendre sur tout le département.

Ne pouvant me résoudre à cette situation indigne pour les professionnels et inhumaines pour les patients, j'ai rejoint le Groupe d'Étude sur la Santé mentale à l'Assemblée, pour approfondir et suivre ces questions autour de la psychiatrie publique, dans l'optique de proposer une initiative parlementaire pour lutter contre le délabrement du secteur.



Pour un aéroport en phase avec le territoire et les défis climatiques !

Je m'y étais engagée pendant la campagne électorale, la lutte contre le développement de l'aéroport Nantes-Atlantique, pour en limiter les nuisances et les impacts écologiques, serait l'une de mes priorités.

Les problématiques autour de ce projet de réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique restent depuis trop longtemps occultées et il est maintenant urgent d'y remédier. D'abord pour la santé des riveraines et des riverains, et en particulier les impacts du trafic aérien sur la qualité de l'air, qui ont été une nouvelle fois démontrés par les premiers résultats de juin 2022 d'une étude menée par Air Pays de la Loire. Mais aussi, sur l'exposition au bruit dû aux très nombreuses infractions au couvre-feu, lancé en septembre 2022, et qui peine à être respecté. De plus, le processus d'élaboration du cahier des charges et d'attribution de la future concession de l'aéroport, qui ne cesse d'être repoussée, soulève légitimement des craintes et une colère légitime des élus locaux, des habitantes et des habitants, et des associations.

On constate clairement un manque de transparence et de dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes, qui devraient pourtant avoir leur mot à dire sur un projet aussi important pour le territoire. Et le silence de l'Etat, n'est plus acceptable.

C'est pourquoi, je ne cesse d'interpeller le ministre des Transport, qui tarde à me répondre, pour lui faire part de nos revendications et le presser d'agir, à la fois pour qu'on sorte enfin de l'opacité, et pour faire évoluer le cadre législatif du transport aérien afin de protéger davantage la santé publique et respecter nos engagements en matière de climat et de trajectoire bas-carbone.

En parallèle, je poursuis le travail conjoint avec les élu.e.s locaux pour que nous trouvions ensemble les moyens de faire bouger les lignes. J'ai également rencontré, en ce sens, le collectif des citoyens exposés au trafic aérien (COCETA). Par ailleurs, j'ai pu échanger avec le directeur de l'aéroport ou encore le Préfet pour leur rappeler leurs obligations et leur faire remonter les colères.

Enfin, je reste en lien direct avec l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroporutaires (ACNUSA) dans l'optique là encore de faire concrètement changer la loi au bénéfice des territoires concernés par la présence d'un aéroport.

Vous pouvez compter sur moi. Je ne lâcherai pas sur ce sujet !

Le rôle de votre députée



Travail législatif

- › Fait des propositions de loi
- › Examine, modifie et vote les propositions et projets de loi

Contrôle du gouvernement

- › Interroge le gouvernement sur les sujets de politique générale
- › Contrôle l'action du gouvernement



Évaluation

- › Évalue les politiques publiques et contrôle la bonne application des lois

Fonctions

- › Membre des commissions des Affaires économiques et des Affaires européennes
- › Présidente du groupe d'amitié France / Pays Bas
- › Membre du groupe d'études sur la santé mentale
- › Membre du Conseil National de la Transition Écologique
- › Rapporteuse de la mission d'information sur la rénovation énergétique des bâtiments
- › Vice-présidente de la commission d'enquête sur la souveraineté énergétique
- › Cheffe de file du groupe Écologiste sur l'énergie et le climat

CHIFFRES CLÉS

2 propositions de résolution, écrite en mon nom ; pour l'organisation d'une convention citoyenne sur la relance du nucléaire ; relative aux suites de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

35 propositions de loi signées

201 amendements proposés

13 amendements adoptés

4776 amendements signés

250 interventions en commissions

260 interventions longues en hémicycle

6 discours à la tribune

8 questions écrites au gouvernement

3 questions d'actualité au gouvernement

sur les canicules ;
sur les liens entre l'industrie nucléaire française et la Russie ;
sur la violence contre les élu-e-s et la montée du terrorisme d'extrême-droite.

90 rendez-vous ou rencontres en circonscription

ME CONTACTER ET SUIVRE MON ACTUALITÉ

julie.laernoes@assemblee-nationale.fr



21 RUE PIERRE SÉMARD, 44 400 REZÉ

